

# Saint Hilaire des Loges

## Flash d'informations municipales

### Juin 2019

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous partageons avec vous ce flash d'informations municipales qui retrace les événements marquants de ce 1<sup>er</sup> semestre tout en évoquant succinctement le **budget** communal adopté le 9 avril dernier.

L'**inauguration de la mairie** a été l'évènement majeur de ce début d'année. Il a permis aux nombreux participants, élus comme administrés, de se rendre compte de l'ampleur et de la réussite de cette réhabilitation.

Ces travaux à peine achevés, l'équipe municipale s'est attelée à faire avancer plusieurs projets de longue haleine comme la **réhabilitation de la rue de l'Octroi**. Nous devons cependant nous armer de patience car le temps administratif nous impose des délais parfois incompressibles (*études, mobilisation de financements, appels d'offres...*). Notre méthode privilégiera toujours la concertation à la précipitation.

Concernant le développement économique du territoire, nous sommes heureux de vous annoncer que le **bâtiment intercommunal** du Chemin de la Gaudière vient enfin de trouver preneur. La société **YA GROUP** y installe actuellement sa plateforme mobile de formation dans l'objectif de former des techniciens en tenant compte des besoins du territoire Vendéen. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous ne saurions achever ce message sans évoquer notre CCAS avec les départs à la retraite de Sandrine LUQUIAU et de Christine RENAUDET. Nous les remercions pour toutes ces années passées au service de la collectivité. Elles sont parties en nous laissant un **service d'aides à domicile** marqué par un regain de dynamisme avec une augmentation du nombre d'heures réalisées chez les bénéficiaires. L'équipe municipale a fait le pari de sauvegarder ce service de proximité qui assure un véritable lien social sur notre territoire. Nous serons attentifs à son évolution.

Avant de vous laisser feuilleter ce flash, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 6 juillet** prochain à l'aire de la Pompe pour la **fête communale Aux Az'Arts des Cultures** organisée grâce et avec les associations Hilairoises. Merci à toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour la réussite de cet événement. La soirée sera agrémentée par le traditionnel **FEU D'ARTIFICE** tiré, cette année, au terrain de foot.



Bonne lecture,

Le Maire,  
Mme Elisabeth LEBON.



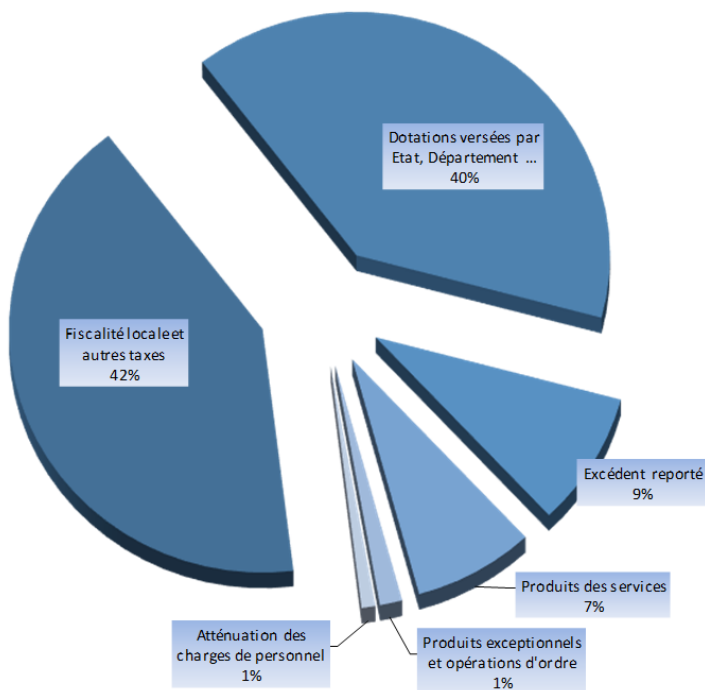
# L'ESSENTIEL DU BUDGET 2019

Budget primitif adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 9 avril dernier.  
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 817 617 €.

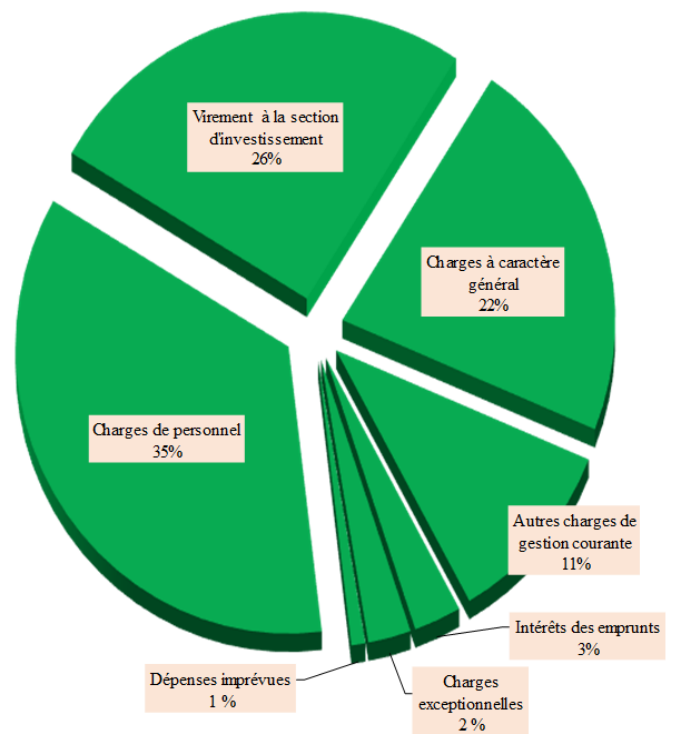
➤ Un budget marqué par une maîtrise des charges réelles de fonctionnement, en légère diminution par rapport au budget 2018 **- 1,72 %**

Un contrôle rigoureux des contrats de maintenance (*mises en concurrence fréquentes*), ainsi qu'une adaptation des services aux besoins réels, permettent cette maîtrise des charges de fonctionnement.

## Répartition des recettes de fonctionnement



## Répartition des dépenses de fonctionnement



☞ Exemples de charges à caractère général : eau, électricité, réparations sur bâtiments ou voirie, fournitures scolaires ...

☞ Exemples de charges de gestion courante : subventions aux associations et au CCAS, contribution au service incendie, indemnités des élus ...

## ➤ Les recettes de fonctionnement connaissent une légère érosion

Cette situation s'explique principalement par la diminution des aides perçues pour financer les **contrats aidés** (- 20 000 €). Cette baisse est cependant compensée par une augmentation sensible des **dotations de fonctionnement** versées par l'Etat et notamment de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR).



Afin de maintenir l'équilibre général de ce budget, tout en améliorant la **part affectée à l'autofinancement**, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter le **taux des taxes locales** (taxe d'habitation 25,61 %, taxe sur le foncier bâti 20,85 % et taxe sur le foncier non bâti 54,95 %).

Malgré ce gel des taux de la commune, une augmentation des impôts locaux peut être constatée par certains. Elle s'explique par une **revalorisation** significative (+2,2%) **des bases d'imposition** pour 2019.

Sachez que cette revalorisation est décidée au niveau national lors du vote de la Loi de Finances et que **la commune n'est donc pas décisionnaire** en la matière.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

### ➤ Un programme voirie de rattrapage

Afin de permettre l'achèvement des travaux de la mairie, **sans** avoir à **recourir à l'emprunt**, le programme voirie initialement prévu sur l'exercice 2018 a été ajourné.



Après cette année de pause, le Conseil Municipal a affecté une **importante enveloppe budgétaire** (150 000 € TTC) aux travaux de voirie. Ceux-ci concerneront : la voie communale reliant Chavagné (du pont en limite départementale) au village de Serzais (rue de la Verchère), la Doit (rue de l'école), Cougou (l'Orme Tordu) et l'impasse de la Comptrie (Les Loges). La route de la Groix a été inscrite en tranche optionnelle.

Ces travaux seront achevés à l'automne.

### ➤ Poursuite des études pour une réhabilitation de la rue de l'Octroi

Ce programme concerne toute la rue de l'Octroi, du centre-bourg à la sortie d'agglomération, ainsi que la rue du Peu et les venelles du centre-bourg. Le **carrefour entre la rue de l'Octroi et la rue du Peu** bénéficiera d'une **attention particulière** afin de le sécuriser tout en permettant son franchissement par les véhicules encombrants (engins agricoles, poids-lourds...).

Dans sa dernière version, le coût de ce projet a été estimé à 650 000 € HT auquel il conviendra d'ajouter les travaux d'effacement des réseaux par le SyDEV. Une importante réflexion est en cours concernant le **financement** de ce projet et l'opportunité, ou non, de le scinder en plusieurs phases.



### ➤ Les travaux des halles en cours d'achèvement

Les entreprises GRELLIER, COUTAND, LETEAU, CORNU et PLANTINET achèvent actuellement ces travaux (*mise aux normes des sanitaires, réhabilitation du pignon côté scène*) qui seront **livrés fin juillet** au plus tard.

La sono, le système d'éclairage de la scène ainsi que l'écran de vidéo projection ont également été remplacés par l'entreprise FILLONEAU.

Une enveloppe budgétaire de 57 642 € HT a été inscrite au budget pour financer ces **travaux** qui seront en partie **couverts par des subventions** versées par l'Etat et le Département (40 230 € inscrits au budget 2019).

### ➤ Amélioration du système de drainage du terrain de foot

Depuis plusieurs mois, le système de drainage du terrain d'honneur n'assure plus un écoulement efficace lors des **forts épisodes pluvieux**, ce qui empêche son utilisation convenable et régulière.



Plusieurs solutions ont donc été envisagées pour y remédier. Après réflexion, il a été décidé de confier la remise en état de ce système de drainage à l'**entreprise LIMOGES** qui **interviendra dès cet été**.

Ces travaux représentent un **effort budgétaire considérable** (39 000 € HT) **mais indispensable** afin de préserver une installation sportive importante pour la vie associative locale.

## ➤ Un nouvel outil de communication bientôt installé place du Champ de Foire

Un **panneau d'affichage électronique** sera installé dans les prochaines semaines à proximité de la fontaine de la **Place du Champ de Foire**.

Ce nouvel outil de communication, acquis auprès de la société **Centaure Systems** (11 000 € TTC), permettra de **publier** des informations allant des **événements officiels** (*réunions du Conseil Municipal, enquêtes publiques, alertes météo...*) aux manifestations organisées par les **associations** en passant par les actions culturelles ayant lieu sur la commune (*expositions, conférences...*).



Avec ce nouveau média, la Municipalité souhaite faire disparaître les affichettes "sauvages" qui fleurissent régulièrement le long des voies de circulation et sur les panneaux de signalisation.

Un courrier sera envoyé aux associations Hilairoises afin de leur **présenter les modalités d'utilisation** de ce panneau.

## ➤ Des investissements mesurés pour une dette maîtrisée

Depuis sa prise de fonctions, l'équipe municipale s'est donnée pour **priorité de réduire la dette communale**.

La réalisation de cet objectif passe par une **maîtrise des charges de fonctionnement** en faisant la chasse aux dépenses superflues avec, à terme, une **amélioration de la capacité d'autofinancement** de la commune.

Ainsi, le **budget d'investissement 2019** a été  **voté à l'équilibre sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à l'emprunt**.

Ces choix de gestion vont permettre de **réduire**, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, **la dette par habitant**.

Cette dette, qui s'établissait à 834 € fin 2017,  
sera ramenée à 770 € fin 2019 soit une baisse de 7,67 % en deux ans.

## RETOUR SUR L'INAUGURATION DE LA MAIRIE



Nombreux sont les Hilairoises et Hilairois à s'être déplacés le 6 avril dernier pour assister à l'inauguration de la mairie. Après avoir visité le bâtiment, **les officiels ont tenu à féliciter la commune** pour la qualité de cette rénovation.

Madame le Maire a prononcé un **discours** remarqué, **empreint d'histoire locale**, faisant notamment référence à Charles Fradin donateur de ce bâtiment également dénommé Logis de Brion.

Les **Monuments aux Morts** n'ont pas été oubliés et leur **réfection** aux couleurs des uniformes des soldats a été largement **commentée et appréciée**.

Preuve de l'attachement des Hilairois à cette remarquable bâtisse, **les visites** organisées l'après-midi **ont rencontré un franc succès**.

